

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 75

Artikel: Passe-temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est ainsi qu'à Bradford County Cour un ingénieur n'a obtenu que 375 francs pour un nez cassé; en France, un pauvre homme qui a eu le nez écrasé par un coup de poing a obtenu 890 francs et une jeune et agréable personne, 3,000 francs.

Il est vrai qu'elle exerçait la profession de modèle, et le nez pouvait, à juste droit être considéré par elle comme un instrument de travail.

Plus de chauves. — Une nouvelle invention, dit le *Petit Bleu* de Bruxelles, vient rendre aux joies de la vie, les chauves désespérés, où les belles mondaines qui jugent insuffisantes les richesses naturelles de leur coiffure. Jusqu'à présent, les tresses des Suissesses, des Allemandes, des Hongroises fournissaient les têtes chenues, ou pauvrement garnies, de crêpons, de chignons, de frisettes, de bandeaux ou de perruques. Ces parures d'emprunt avaient l'inconvénient de coûter fort cher et le prix en était devenu d'autant plus élevé que, dans plusieurs pays, les lois avaient interdit, comme immoral, le commerce des cheveux. On avait essayé de les remplacer par des fils de jute; mais ces produits grossiers ne faisaient point d'illusion. Un inventeur anglais a eu l'idée d'y substituer le verre filé, qui a le triple avantage d'une remarquable finesse, d'une apparence et d'un toucher soyeux, d'une aptitude merveilleuse à prendre toutes les nuances, les plus subtiles et les plus vraisemblables. Ajoutez que le cheveu de verre est extrêmement léger; une perruque même abondante ne fatigue point la tête; elle ne cause point de céphalalgie; tous les périls des teintures se trouvent écartés, ainsi que les dangers d'incendie. On ne voudra plus porter que des cheveux en verre filé.

Viande américaine. — La valeur de l'exportation argentine de viande de mouton congelée s'est élevée, en 1905, à 6,268,059 dollars; celle de la viande de bœuf congelée à 15,285,693 dollars et celle des autres viandes congelées à 356,299 dollars. Cette même exportation se chiffrait, il y a onze ans, par, respectivement, 1,864,110 dollars, 12,400 dollars et 59,645 dollars. En 1905, on a exporté de la République Argentine, en chiffres ronds, 2 millions de quartier de bœufs congelés, ce qui amena un manque sensible de viande dans le pays; les expéditions de moutons congelés s'élevèrent, en 1905, à 3,467,032 pièces, soit une légère diminution en comparaison avec l'année précédente. On s'attend, en 1906, à une forte augmentation dans l'exportation de la viande de mouton congelée, car les établissements qui se consacrent à l'élevage de ces animaux ont pris beaucoup d'extension dans le sud de l'Argentine.

L'homme pie. — La Nouvelle-Guinée, est habitée par diverses races dont l'étude offrirait le plus grand intérêt, si elles avaient l'amabilité de se laisser étudier de près. La plus importante de ces races fait partie de la grande famille ethnographique des Papous.

Une récente exploration a révélé l'existence d'une tribu peu nombreuse, celle des *Motou motous*, dont tous les membres sont naturellement tatoués. Pour parler plus exactement, on peut dire d'eux qu'ils sont *pie*, terme généralement réservé à la race chevaline.

Les savants ont vainement cherché à expliquer cette anomalie, ou même à découvrir

les attaches ethniques de cette tribu. On a prétendu que cette décoloration partielle était un signe de décadence physiologique, et cependant les guerriers motou-motous sont de forts beaux hommes, admirablement taillés et puissamment musclés.

La vérité est qu'il faudrait pouvoir observer de près les mœurs et habitudes des sauvages-pie, des *piebald people*, comme les appellent les quelques blancs qui habitent la Nouvelle-Guinée britannique. D'ici là, on devra se contenter d'hypothèses et de conjectures.

Ce qui semble certain, c'est que ces taches blanches, sur la couleur bronzée de la peau, sont de formes irrégulières, mais qu'elles affectent rarement le visage. Elles sont héréditaires (comme l'albinisme), sans être contagieuses. C'est ce qui les distingue d'une maladie cutanée qui sévit dans certaines régions de l'Amérique tropicale, notamment en Colombie, où les indigènes la désignent par le mot de *pintao* (peint).

Tartines de graisse à voitures. — Il y a quelque temps, les autorités du port de San Francisco n'étaient pas peu étonnées d'apprendre qu'un voilier s'appêtait à lever l'ancre à destination d'un groupe d'îles du Pacifique Sud, avec une cargaison entière de graisse à voitures. A qui et à quoi pouvait bien être destinée cette marchandise d'un usage si spécial.

On s'enquit, et voici la réponse que fit le capitaine :

« Lors d'un récent voyage, j'ai eu l'occasion de relâcher dans ces îles et de constater que les noix de coco y étaient tellement abondantes que, par millions, les indigènes les laissaient pourrir sur le sol, au point que le pays en était presque infecté. J'ai voulu en acheter quelques tonnes, mais, les indigènes n'ayant jamais vu de monnaie, je dus chercher quelque autre objet d'échange; des vieux bouts de ferrailles eurent un certain succès, mais, quand j'eus l'idée d'offrir de la graisse à voitures dont j'avais une douzaine de boîtes à bord, ce fut du délire. Rien ne paraissait pouvoir être supérieur. Aussi, voyez vous, j'en emporte aujourd'hui toute une cargaison.

— Mais que diable ces gens-là peuvent-ils faire de cette graisse ?

— Vous n'avez pas compris ? Ils la mangent ! »

Logique anticléricalle. — M. Clemenceau ministre de l'Intérieur vient de décerner des récompenses honorifiques à quelques religieuses pour « services exceptionnels » rendus à l'Assistance publique. En attendant l'expulsion probablement.

Sœur Saint Urbain directrice de l'hôpital de Saint Vaast la Hougue (Manche) a reçu une médaille d'or. Trois sœurs de charité de l'hôpital de Dax (Landes) ont été honorées d'une médaille d'argent.

Décorer les gens, pour ensuite les pousser à la rue, voilà qui n'est vraiment pas banal ? Antithèse, paradoxe, contraste, incohérence.

Etat civil

DE
PORRENTROY

Mois de mai 1907

Naissances.

Du 5. Perrenoud, enfant mort-né de Jules, tourneur d'ébauches, de la Sagne et des Ponts,

et de Marie née Simon. — Du 7. Eschmann Georges-Ernest, fils de Louis, menuisier, de Vellerat, et de Marie-Aurélienne née Brossard. — Du 10. Surdez Joseph-Lucien-Georges, fils de Lucien, négociant en chaussures, de Peuchappatte, et de Rosalie née Minch. — Du 10. Beerli Ernest, fils de Ernest, piqueur en chaussures, de Fischingen, et de Anna née Schärer. — Du 12. Brudkiéwick Blanche-Cécile, fille de Georges, cordonnier, de Belfort, et de Augusta née Badet. — Du 23. Piller Clara-Madeleine-Germaine, fille de Alfred, horloger, de Porrentruy, et de Léona née Monnat. — Du 23. Frossard Louise-Antoinette, fille de Auguste, graveur de Ocourt, et de Méline née Domon. — Du 24. Laibe Marie-Louise, fille de Gustave, manœuvre, de Courcelles, territoire de Belfort, et de Marie née Hotz. — Du 26. Stauffer Louis-Paul, fils de Louis, cordonnier, de Saffneren, et de Bertha née Perret. — Du 27. Torchio Jean-René, fils de Constant, cordonnier, de Bornate, Novare (Italie), et de Gemma née Salomoni. — Du 30. Stalder Rodolphe, fils de Alexandre, employé de chemin de fer, de Rüegsau, domicilié à Gwatt, et de Marie née Meier. — Du 31. Migy Mathilde-Marie-Sabine, fille de Joseph, employé, de Porrentruy, et de Marie née Gütthlin.

Mariages.

Du 6. Chapis Alfred, négociant, de Bonfol, et Cuttat Marie, de Rossemaison. — Du 10. Vermot Georges, directeur d'usine, du Cerneux-Péquignot, et Eschmann Cécile, cuisinière, de Glovelier. — Du 11. Sassi Aristide, marchand de comestibles, de Solarolo-Rainerio, Crémone (Italie), et Theubet Appoline, de Fahy. — Du 13. Mercier Louis, employé de brasserie, de Grandvillars, et Keller Marie, cuisinière, de Pleigne. — Du 15. Noir Henri, horloger, de Pont-de-Roide, Doubs (France), et Brunner Augusta, couturière, de Montbéliard. — Du 27. Hêche Ernest, manœuvre, de Cornol, et Guenin Alvina, journalière, de Courtedoux. — Du 27. Chapis Alphonse-Alfred, ingénieur, de St-Hippolyte, Doubs (France), et Joly Hélène, de Maiche (France).

Décès.

Du 1. Vallat Alexandre, ancien cultivateur, de Bure, né en 1834. — Du 2. Lavocat Marie-Berthe, fille de Charles, de Poinçon-les-Fayl, Haute-Marne (France), née en 1905. — Du 2. Juillerat François, monteur de boîtes, de Epiquez, né en 1845. — Du 6. Lorient Marie-Marguerite née Chavanne, de Charmoille, née en 1826. — Du 8. Hacquart Charles, employé de bureau, de Champagny (Haute-Saône, France), né en 1887. — Du 10. Cuttat Louis, préposé aux poursuites, de Rossemaison, né en 1847. — Du 20. Lang Julia née Froidevaux, de Himikon, née en 1863. — Du 22. Benglet François, employé, de Courrendlin, né en 1865. — Du 23. Schaffner Zéline née Jeannerat, de Montmélon, née en 1828. — Du 24. Huglin Cécile, de Belfort, né en 1891. — Du 25. Gelin Anna-Alphonse née Weck, de Boncourt, née en 1879.

Passe-temps

Solutions du N° du 2 juin 1907.

Devise : Evangelium. (Eve, ange, Eli homme).

Un nombre impair.

Le soleil.

Devise

Je viens de l'Espagne, j'em appelle comme le roi (sire) et je brûle pour le secret ?

Je fus hier, je serai demain ?

Je viens sans qu'on s'y attende, je meurs à ma naissance et celui qui me suit n'arrive jamais sans bruit ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.